



La région sur le front des mutations industrielles

La région est sur tous les fronts en cette rentrée marquée par de nombreuses restructurations industrielles. Certaines ont été anticipées par les dirigeants d'entreprises et permettent de préserver voire de développer le niveau d'emploi, en assumant les évolutions technologiques nécessaires et en créant de nouvelles opportunités. D'autres sont gérées dans l'urgence et font peser de fortes inquiétudes sur les salariés. C'est notamment le cas du site Alstom de Belfort, qui a fait l'objet d'une importante mobilisation de la région, de l'État et des collectivités locales. Nous nous sommes battus et nous avons sauvé collectivement ce site. En activant le levier de la commande publique bien sûr, mais surtout en nous donnant les moyens d'une véritable diversification du site pour assurer sa pérennisation. Les collectivités participeront directement, pour environ un million d'euros, à l'adaptation des infrastructures nécessaires à cette diversification. Pour assurer l'ancrage d'Alstom sur son territoire historique, la région continuera de peser pour conforter et développer un écosystème de recherche, d'innovation et de formation favorable. C'est le sens que nous donnons à la politique industrielle qui doit mobiliser les efforts de tous pour faire face à ces mutations.

Marie-Guite Dufay
Présidente de la région
Bourgogne-Franche-Comté

> LYCÉES

Un plan d'action pour la sécurité des lycéens



Coordination, formation et politique de travaux: les trois piliers du plan régional

Dans un contexte de menace terroriste, la région a initié un plan d'action « sécurité » dans les lycées, élaboré en lien étroit avec les services de l'État et l'Éducation nationale.

La nomination d'un référent « sécurité », la création d'un comité de pilotage et la désignation de deux référents techniques « sécurité » s'inscrivent dans le cadre du premier pilier. Le référent « sécurité » sera l'interlocuteur des services de l'Éducation nationale, des lycées, de la police, de la gendarmerie et de la préfecture et sera chargé de la coordination du comité de pilotage. Les référents techniques « sécurité » assureront le pilotage des travaux de sécurité dans les établissements. Le second pilier doit favoriser les conditions préalables à l'acquisition d'une culture et d'une sensibilisation communes à la sécurité.

Pour cela, un plan de formation destiné à l'ensemble des agents concernés par la sécurité des établissements sera déployé en 2017. Les formations identifiées comme prioritaires seront organisées au cours du 1^{er} semestre.

Un budget pour les travaux de sécurisation

Enfin, le troisième pilier concerne la politique de travaux. Le budget affecté aux travaux de sécurisation pour 2017 sera proposé au vote de l'assemblée lors de la présentation du budget primitif 2017. « *Nous abordons cette situation avec lucidité, sans céder à la tentation sécuritaire, mais en prenant toutes nos responsabilités* », précise Stéphane Guiguet, vice-président en charge des lycées.

LE CHIFFRE

8,2 M€ du budget régional pour l'économie sociale et solidaire

DERNIÈRE MINUTE

Des « petits prix » sur les TER !

C'est une première! Depuis le 20 octobre, la région propose simultanément sur les réseaux TER Bourgogne et Franche-Comté des tarifs exceptionnels de 2, 5 et 12 euros pour voyager moins cher. Exemple: Besançon-Dijon à 5 euros, Beaune-Chalon-sur-Saône à 2 euros,

Auxerre-Paris et Belfort-Lons-le-Saunier à 12 euros... Ces billets sont en vente, uniquement sur internet et en nombre limité, sur les sites TER Bourgogne et Franche-Comté via www.ter-sncf.com. Profitez-en!

> DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Point d'étape sur le plan de mandat

Près de 3 000 citoyens et acteurs ont apporté leur contribution dans le cadre de la concertation organisée par la région d'avril à juillet. Ils ont répondu présents aux soixante cafés-débats proposés par les élus ainsi qu'aux douze ateliers thématiques proposés aux acteurs socio-professionnels. Bourgignons et Francs-Comtois ont également pu s'exprimer sur l'espace de contribution mis en ligne sur le site internet de la région. 150 citoyens, tirés au sort et volontaires pour échanger sur l'avenir de leur région, ont par ailleurs participé à la journée citoyenne, organisée simultanément, le 2 juillet dernier, à Dole, Beaune, Clamecy et Vesoul. Le résultat de cette consultation a fait l'objet d'une présentation lors de l'assemblée plénière du 14 octobre et est consultable sur le site internet de la région.

Dialogue régulier avec la population

Les citoyens et les acteurs interrogés partagent globalement les priorités régionales. Un consensus se dégage autour des trois défis sur lesquels l'exécutif régional propose de mobiliser prioritairement le territoire : l'emploi, la transition écologique,



Une plateforme participative sera ouverte sur le site internet de la région

et le vivre ensemble. Mais c'est surtout sur la méthode que la région est attendue, avec une attente forte sur la prise en compte de cette expression citoyenne. Elle alimentera le plan de mandat qui sera délibéré d'ici la fin de l'année pour fixer le cap de l'action régionale.

Dans ce cadre, le conseil économique, social et environnemental régional (CESER) a rendu, le

« Ces expressions citoyennes alimenteront le plan de mandat qui sera délibéré d'ici la fin de l'année pour fixer le cap de l'action régionale. »

11 octobre, son avis et ses propositions sur la participation. Par ailleurs, une deuxième série de cafés-débats a été organisée du 30 septembre au 17 octobre pour instaurer un dialogue régulier avec la population. Début 2017, une plateforme numérique de relation citoyenne participative sera proposée sur internet par la région. « La participation n'est jamais acquise, elle se conquiert à chaque instant, comme la confiance des citoyens que nous voulons regagner », explique Marie-Guite Dufay, présidente de la région.

> TERRITOIRE

C'est parti pour la déviation de Port-sur-Saône (70)



L'opération de déviation de la RN19*, inscrite au contrat de plan État-région 2015-2020, a débuté le 4 octobre pour une mise en service prévue fin 2020. Elle permettra d'améliorer les conditions de circulation, la sécurité des riverains comme des usagers de la route nationale et le cadre de vie des Portusiens avec notamment une réduction des nuisances. Elle favorisera également le maintien et le développement du potentiel économique du bassin d'emploi. La réalisation de cette déviation de 7,9 km fait partie du

programme d'aménagement de la liaison Langres (A31) - Delle (frontière suisse). Elle inclut la démarche 1 % paysage et développement qui vise à intégrer au mieux la nouvelle infrastructure dans son environnement.

Coût de la réalisation : 130,2 millions d'euros, financée à 75 % par l'État, 12,5 % par la région Bourgogne-Franche-Comté et 12,5 % par le département de la Haute-Saône.

* sous maîtrise d'ouvrage DREAL
Informations sur <http://rn19-portsursaone.fr>

Les décisions de la commission permanente du 30 septembre 2016

Économie sociale et solidaire

Coopilote est une coopérative d'activités et d'emploi, sous statut de société coopérative d'intérêt collectif, située en Franche-Comté. La région lui attribue une subvention de 58 500 euros au titre de l'année 2016 pour l'accompagnement des créateurs d'entreprises (objectif de 164 entrepreneurs accompagnés, dont 70 nouvelles entrées).

Solidarité internationale

La région affecte, dans le cadre de son soutien aux acteurs locaux de Bourgogne-Franche-Comté, 115 000 euros en fonctionnement et de 102 500 euros en investissement pour le 2^e et le 3^e appel à projet solidarité internationale qui concerne 34 projets.

Grands équipements

Dans le cadre du soutien de la région aux projets de développement urbain à l'échelle des agglomérations, il est octroyé 600 000 euros à la commune de Pougues-les-Eaux (58) pour la création d'un centre aquatique et 854 010 euros à la communauté d'agglomération de Nevers pour la réhabilitation et extension du Café Charbon.

> FORMATION PROFESSIONNELLE

Expérimentation de l'apprentissage jusqu'à 30 ans

La région s'est portée candidate pour expérimenter le relèvement de l'entrée en apprentissage jusqu'à 30 ans. Une possibilité intégrée par la loi relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels du 8 août 2016, sur proposition de la région Bourgogne-Franche-Comté. Faciliter et encourager l'accès de toutes et tous à cette voie de formation professionnelle

de qualité qui insère durablement est une priorité pour la région. Le public ciblé (26-30 ans) aura ainsi la possibilité de se réorienter ou d'obtenir une qualification complémentaire à son cursus initial. Les entreprises pourront, quant à elles, embaucher des jeunes adultes en apprentissage dont la maturité et le projet professionnel conforté permettront de répondre au mieux à leurs besoins, comme par exemple, la reprise de leur activité.

> en bref



ÉVÈNEMENT

La région à la Foire internationale et gastronomique de Dijon

La Bourgogne-Franche-Comté sera au rendez-vous de la 86^e Foire internationale et gastronomique qui se déroule du 1^{er} au 13 novembre au Parc des expositions de Dijon. Elle y dévoilera ses savoir-faire et innovations. À découvrir, entre autres, l'histoire et la réussite de quelques-unes des entreprises, petites ou grandes, dont les marques emblématiques ou les produits sont connus de tous. Un quiz sur la Bourgogne-Franche-Comté sera également proposé sur le stand, situé au rez-de-chaussée, hall 2. L'hôte d'honneur de cette édition sera la Rhénanie-Palatinat, partenaire de longue date de la région.

> AGRICULTURE

Des chèques régionaux pour les audits d'exploitations



Le dispositif est ouvert aux exploitants de Bourgogne-Franche-Comté de toutes filières

Le plan d'actions, décidé au printemps 2016 par la région Bourgogne-Franche-Comté en réponse à la crise agricole, débloque des moyens sans précédents, parmi lesquels le soutien à des audits d'exploitations agricoles.

Ces audits démarrent dès cet automne. L'objectif est de permettre aux exploitants des huit départements de la région de connaître leurs leviers d'actions et de disposer d'une feuille de

route pour améliorer la rentabilité économique de leur exploitation, en prenant en compte les aspects humains et environnementaux. Pour cela, ils doivent avoir la possibilité de mobiliser des conseils et expertises extérieurs.

70 % de la prestation pris en charge par la région

La région a ainsi décidé de soutenir l'ensemble des filières et productions agricoles par le biais de « chèques-audits agricoles », en prenant en charge 70 % de la prestation. Cette aide est plafonnée à 1500 euros. Seuls des prestataires ayant conventionné avec la région peuvent permettre de bénéficier de l'aide régionale. La liste des prestataires et tous les renseignements nécessaires sur ce dispositif sont disponibles auprès des services de la région : 0381616212 ou chequesaudits@bourgognefranche.comte.fr

www.bourgognefranche.comte.fr

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Pour une nouvelle dynamique de l'Arc jurassien

La Conférence TransJurassienne (CTJ) organise un colloque vendredi 4 novembre 2016, de 9h30 à 16h30 à la Chaux-de-Fonds (Suisse), au Club 44. Cette manifestation abordera les différentes facettes de la frontière dans l'Arc jurassien franco-suisse en accordant une attention particulière aux enjeux du « vivre-ensemble transfrontalier ». La matinée sera consacrée à diverses présentations, tables-rondes et échanges avec la salle. L'après-midi permettra d'approfondir plusieurs thématiques en ateliers.

www.conference-transjurassienne.org ; info@conference-transjurassienne.org



Sophie Fonquernie, vice-présidente en charge de l'agriculture, la viticulture et agroalimentaire

« Dans cette crise agricole, il est important que les agriculteurs qui se sentent seuls face aux difficultés puissent, avec l'aide de tiers compétents, envisager et construire une sortie de crise et des perspectives plus solides pour leur exploitation. »

Pour connaître toutes les décisions de la commission permanente : www.bourgognefranche.comte.fr

Tourisme

Afin de soutenir le développement des hébergements touristiques, la région apporte son aide à différents projets et notamment la création d'un parc résidentiel de loisirs à côté de Decize (24 habitations légères insolites comme des tipis, roulottes...), porté par la SAS Le Petit Robinson à qui elle verse 90 000 euros d'aide.

Bâtiments universitaires

600 000 euros sont attribués à l'Université de Franche-Comté, pour la 2^e tranche de la construction de la Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement à Besançon, opération inscrite au Contrat de plan État-région 2015-2020.

Création d'entreprise au féminin

La région soutient le concours de la création d'entreprise au féminin « Initiative au féminin », porté par Initiative Doubs Territoire de Belfort et qui, cette année, a été élargi à la Bourgogne-Franche-Comté. Les candidates sont invitées à présenter leur projet ou leur réalisation avant le 15 novembre 2016.

> BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

284 projets soutenus en Bourgogne-Franche-Comté



20 millions d'euros sont engagés par la région pour soutenir ce secteur en difficulté

En réponse aux difficultés que traverse le secteur du bâtiment et des travaux publics, la région Bourgogne-Franche-Comté, dans le prolongement du fonds de soutien à l'investissement local, a prévu une enveloppe de 20 millions d'euros lors du budget primitif 2016. Cette enveloppe sera portée à 30 millions d'euros en novembre.

10,7 millions d'euros, représentant 125 projets répartis sur les huit départements, ont d'abord

été attribués lors de l'assemblée plénière du 24 juin 2016.

La deuxième partie de cette enveloppe a été actée par les élus lors de l'assemblée plénière du 14 octobre 2016. Elle concerne 159 projets répartis également sur tous les départements de la région pour un montant de plus de neuf millions d'euros.

Très forte demande des collectivités et EPCI

Les dossiers retenus dans le cadre de cette deuxième enveloppe du plan de soutien correspondent aux priorités régionales pour ce dispositif, en matière d'accessibilité et de rénovation d'équipements Bâtiment Basse Consommation (BBC). Les demandes des collectivités et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ont été très nombreuses et tous les dossiers éligibles n'ont pu être retenus. Une troisième vague de dossiers devrait être ainsi votée lors de la plénière du 18 novembre prochain.



Eric Houley, vice-président de la région en charge de la cohésion territoriale

« Pour faire face aux nombreuses demandes, la région proposera à l'assemblée plénière du 18 novembre d'abonder le plan de 10,8 millions d'euros, portant ainsi à 30 millions le montant total de l'aide régionale. »

> ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Extension du dispositif « Tremplin SCOP »

Le développement des Sociétés Coopératives et Participatives (SCOP) constitue pour la région Bourgogne-Franche-Comté un enjeu fort en termes de reprise d'entreprise, de consolidation des emplois sur le territoire régional, de maintien d'un tissu local de TPE/PME et de création de pôles de coopération et de développement territorial.

La collectivité régionale a ainsi décidé d'étendre à l'ensemble de la région le dispositif « Tremplin SCOP », qui s'appliquait en Franche-Comté depuis 2009. Ce dispositif vise à soutenir la création et reprise d'entreprises

sous forme de SCOP ou de Sociétés Coopératives d'Intérêt. Collectif (SCIC) en apportant une aide plafonnée à 3000 euros aux salariés coopérateurs, candidats à la création ou reprise d'entreprise, versée au capital de la SCOP. Le plafond de cette aide est porté à 6000 euros pour les personnes prioritaires. La région apporte par ailleurs, chaque année, son soutien aux actions développées par l'Union régionale des SCOP Bourgogne Franche-Comté sur le territoire, dans l'objectif notamment d'augmenter le nombre de créations et transmissions d'entreprises sous forme de SCOP ou SCIC.

> agenda

VENDREDI 4 NOVEMBRE

Commission permanente de la région
Hôtel de région, Dijon

VENDREDI 4 NOVEMBRE

Conférence sur « L'horlogerie, fille du temps »

Villers-le-Lac (salle des fêtes)
à 19 h

Organisée par la région, le Pays horloger et l'Association française des Amateurs d'Horlogerie ancienne

MERCREDI 16 NOVEMBRE

Assemblée plénière du CESER
Dijon

VENDREDI 18 NOVEMBRE

Assemblée plénière de la région
Nevers

JEUDI 24 NOVEMBRE

Conférence territoriale de l'action publique

Salle des séances, Dijon

VENDREDI 25 NOVEMBRE

Commission permanente de la région

Hôtel de région, Dijon

MARDI 29 NOVEMBRE

Conférence du dialogue social : orientation, formation, transitions professionnelles

ENSMM, Besançon

> groupes politiques

- Notre région d'avance-La gauche unie

>guillaume.badet@
bourgognefranchecomte.fr

- Union des républicains,

de la droite et du centre

>anne.gautheron@
bourgognefranchecomte.fr

- Les patriotes, Front national

>groupe.fn@bourgognefranchecomte.fr

> En actions, une publication de la région

Directrice de la publication :

Marie-Guite Dufay

Directeurs de la rédaction :

Benoît Chaumont

Rédaction : Estelle Chevassu

Maquette/Mise en page : Laurence Rozier

Photos : David Cesbron, Pierre Combier, Philippe Maupetit, Yves Petit, Michel Joly.

Impression : INORE Groupe Impression sur papier fabriqué à partir de 60 % de fibres recyclées

Issn : 2492-3257